MFR Centre de Formation
Public conce nombre
Prérequis, mo et délai d'ad

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance Diplôme de niveau V

MFR 8	
Public concerné, nombre,	 Public non salarié, demandeur d'emploi, Public salarié dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, dans le cadre d'un congé individuel de formation, Toute personne en formation individuelle, auditeur libre, Un entretien préalable permettra d'accompagner dans le projet professionnel. Le groupe est constitué de 12 à 15 personnes par action de formation.
Prérequis, modalités et délai d'accès	La formation s'adresse à toutes personnes majeures déjà titulaires d'un CAP car la formation porte exclusivement sur les modules professionnels. Le délai entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation peut varier de 8 mois pour les premières inscriptions à 2 mois pour les dernières inscriptions. Attention: S'il y a financement, les demandes doivent être anticipées afin de respecter la demande et la validation du financement. Certains diplômes, permettent d'être dispensés d'une ou plusieurs épreuves. Cf: liste des diplômes permettant des dispenses d'épreuves professionnelles au CAP AEPE.
Présentation générale (problématique, intérêt)	La formation se déroule par alternance. 10 semaines en centre de formation. 18semaines stage en entreprises proposées par la MFR Les stages obligatoires : 14 semaines obligatoires pour passer l'examen. - 0 à 3 ans : minimum 3 semaines en crèche, halte-garderie, MAM, assistant maternel. - 3 à 6 ans : minimum 3 semaines en école maternelle. Les autres semaines de stage peuvent être réalisées dans une structure au choix, correspondant au projet professionnel du stagiaire.
Objectifs	 La personne titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance sera capable : D'assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation et la sécurité de l'enfant, De contribuer à son développement et à son éducation, D'assurer l'entretien et l'hygiène ses différents espaces de vie.

Contenu de la formation	Voir Programme détaillé joint à cette fiche.		
Modalités pédagogiques	Moyens pédagogiques: La formation s'organise autour d'apports théoriques concrétisés par des mises en situation et exercices pratiques, des études de cas. Les méthodes participatives impliquant les stagiaires sont valorisées. • exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, exposés, film, vidéo mais aussi; • Supports pédagogiques: 2 livres: Prévention santé environnement et Sciences médico-sociales. • Matériel de vidéo projection; • Salles; • Salle de puériculture et cuisine pédagogique. Méthodes: • Active, • Interrogative. Modalités: Présentiel, expérientiel (période en milieu professionnel), AFEST, autoformation accompagnée.		
Compétences / Capacités professionnelles visées	Les compétences et/ou capacités professionnelles peuvent être : - Techniques - Relationnelles - Organisationnelles - Transversales		
Durée	- 10 semaines en centre soit 300 heures et 18 semaines en stages soit 630 heures Horaires au centre de formation : Les lundis, mardis jeudis et vendredis de 8h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h30 (sauf le vendredi fin des cours à 16h30). Soit 30 heures de cours par semaine. Les horaires de stage sont à définir avec l'entreprise accueillante. Ces horaires doivent être compris entre 32h et 35 h par semaine au maximum.		
Dates	Du 25septembre 2020 au 05 juin 2021. Le vendredi 25 septembre sera un temps de réunion pour amorcer la formation. Après cette date, les examens se dérouleront dans le centre d'examen prévu par l'académie.		
Lieu(x)	Maison Familiale Rurale de PLERIN pour la formation théorique. Les stages se déroulent ensuite dans les structures choisies par les apprenants, en fonction de leur zone géographique.		
Coût par participant	Formation (heures en centre de formation) : 1758 € Fournitures pédagogiques (2 livres) : 36 € TOTAL 1794 €	Frais de dossier : 30 € Adhésion à l'association : 15 € TOTAL 45 €	
	TOTAL pour l'année de formation 1839 € (1991 € avec les repas)		

Responsable de l'action,	LE BRIS Marie-Charlotte 02-96-33-44-60 m.lebris@mfr.asso.fr
Contact	micons@min.usso.m
Formateurs, Animateurs et intervenants	FORMATEURS et MODULES: - Marie-Charlotte LE BRIS Responsable de formation Entretien PSE Correction épreuves (EP1/EP3) - Anne-Cécile BERTAU Animation - Lucie LE GALL Communication - Sandrine BLANZIN (réfèrent handicap) Sciences médico-sociales (cadre juridique) - Alexandre RONDEAU Economie Sociale Familiale Cuisine - Natacha LANDEAU Biologie Puériculture Suivi des fiches EP1 Alimentation de l'enfant Sciences médico-sociales (développement de l'enfant)
Suivi de l'action	Plusieurs outils permettent de aux apprenants de vérifier le suivi de la formation qu'ils suivent : - Emargement par les stagiaires (centre de formation et entreprise), - Attestation de stage à la fin de chaque stage, - Livret de suivi de stage, - Visite de stage par le formateur, - entretien individuel,
Evaluation de l'action	L'évaluation de l'action de formation se fait par le biais : - Des visites de stage, - Des temps d'accueil en retour d'entreprise, - Des bilans écrits en fin de session de formation. Les apprenants passent ensuite 3 épreuves professionnelles qui sont : 1 : Accompagner le développement du jeune enfant 2 : Exercer son activité en accueil collectif 3 : Exercer son activité en accueil individuel

	La définition détaillée des épreuves, s'étudie en entretien individuel et en réunion de rentrée.
	Pour l'année 2019, l'ensemble des candidats présentés à l'examen ont obtenu leur diplôme. Soit 100% de réussite aux examens.
Passerelles et débouchés possibles	Plusieurs débouchés possibles : Concours d'ATSEM, Concours d'auxiliaire de puériculture, Demande d'agrément pour devenir assistante maternelle, Concours de moniteur éducateur, Travailler en crèche ou école maternelle privée avec le CAP AEPE. CODE ROME K1303 ; K1207 ; J1304 ;



Programme de formation CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance 930 heures

(10 semaines en centre soit 300 heures et 18 semaines en stages soit 630heures)

Horaires au centre : Les lundis, mardis jeudis et vendredis de 8h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h30 (sauf le vendredi fin des cours à 16h30)

BLOCS	MODULES	DUREE	CONTENU	Modalités et ressources pédagogiques
1 : Accompagner le développement du jeune enfant	M1.1 S'informer	135 H	 <u>Sciences médico-sociales:</u> Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel. 	Salle de classe ; exercice à partir de situations concrètes
			 <u>Biologie :</u> Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant. 	
			 Aménagement: Identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention. 	
	M1.2 Connaître le cadre légal et juridique de son intervention et prendre en compte les risques		 Sciences médico-sociales: Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention. 	Travaux dirigés + Sensibilisation Prévention des risques liés à l'activité professionnelle.
	professionnels		 Prévention-Environnement-Santé : Prendre la dimension santé sécurité au travail. Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle 	
	M1.3 Animer		 Animation : Adapter et aménager un espace favorable à l'activité libre pour l'enfant Préparer et animer l'activité d'éveil 	Mises en situations pratiques en centre et en milieu professionnel + travaux de groupe + réalisation de fiches d'activité.
	M1.4 Soigner-Prévenir- Agir		 <u>Techniques de puériculture:</u> Dispenser des soins liés à : l'hygiène corporelle et au confort de l'enfant ; l'alimentation ; l'élimination ; au sommeil 	Travaux pratiques + Passage du SST+ Travaux de groupe et oral individuel + réalisation de fiches d'activité.
			 SST Santé-Sécurité au Travail : Repérer les signes d'altération de la santé et du comportement Participer à l'application des protocoles d'urgences 	

2 : Exercer son activité en accueil collectif	M2.1 Communiquer avec l'enfant	75 H	 Sciences médico-sociales Communiquer avec l'enfant de manière appropriée, participer à l'acquisition du langage Projet d'accueil individualisé 	Mise en situation à partir d'une base documentaire, intervention d'un professionnel sur le PAI.
	M2.2 Coopérer avec l'ensemble des acteurs		 Sciences médico-sociales Adapter sa communication avec la famille en fonction du projet du lieu d'accueil. Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle. Installer et remettre en état un espace destiné à une activité pédagogique; participer à la réalisation d'une activité pédagogique. Participer à la sécurisation des récréations et des sorties pédagogiques. 	Travaux Dirigés en salle de classe
	M2.3 Préparer des concours		 Préparation aux entretiens individuels professionnels Exercer sa capacité à débattre sur un sujet d'actualité 	autoformation, Sujets de concours +Tests Psychotechniques
	M2.4 Entretenir les locaux		 Techniques d'entretien des locaux Mettre en œuvre les techniques d'entretien des matériels, des équipements et locaux collectifs 	Mises en situation professionnelle et Travaux Dirigés de technologie. Appartement pédagogique, Salle de classe.

3 : Exercer son activité en accueil individuel	M3.1 Informatique	90 H	 Informatique Les outils de planification et de gestion des stocks Utilisation Excel 	Mises en situation professionnelle Travaux pratiques en salle informatique
	M3.2 Construire son projet d'accueil		 Le projet d'accueil Le projet d'accueil, la procédure d'agrément, le contrat de travail, le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil. Ecrire un projet d'accueil 	Interventions de professionnels, visite Maison d'Assistant.e Maternel.le, Relais Parents Assistant.e Maternel.le, ludothèque, salle de cours, documents types. Visio-Conférence
	M3.3 Entretenir les espaces d'accueil		 Entretien des locaux Mettre en œuvre les techniques d'entretien Mettre en application des connaissances technologiques (produits-équipements) 	Travaux dirigés, Travaux pratiques, Appartement pédagogique, matériels d'entretien, salle de cours.
	M3.4 Elaborer des repas		 Techniques Culinaires Concevoir des repas adaptés aux besoins de l'enfant. Nutrition-Alimentation Connaître les apports nutritionnels, les repères pour l'alimentation de l'enfant 	Travaux dirigés, Travaux pratiques, Salle de cours, cuisine pédagogique.

En alternance de cette formation théorique, les stagiaires réalisent 18 semaines de stage obligatoires répartis comme suit :

Exercer son activité en accueil individuel : enfants de moins de 3 ans

3 semaines auprès d'une assistante maternelle, dans une crèche ou une Maison D'assistants Maternels.

Exercer son activité en accueil collectif : enfants de 3 à 6 ans

3 semaines dans une école maternelles, en centre de loisirs.

Les 12 autres semaines peuvent être réalisées dans une structure en lien avec le projet professionnel du stagiaire.